

La démocratie à la sauce verniolane séduit

QUALITÉ DE VIE

Deux ans après ses débuts, le Contrat de quartier du Lignon plaît et sera étendu aux Avanchets.

MARC GUÉNIAT

Trois cents repas de Noël offerts aux personnes seules et servis par des citoyens bénévoles? Un grand écran pour la Coupe du monde? Un terrain de beach-volley durant tout l'été? Non, ces réalisations n'émanent pas d'un conseiller administratif haut perché dans sa tour d'ivoire, mais de simples habitants du Lignon.

Voté en 2004 par le Conseil municipal de Vernier, un crédit de 135 000 francs donnait naissance au Contrat de quartier Aire-Le Lignon. Unique à Genève, la démarche repose sur le concept de démocratie participative.

A condition que le projet ré-

ponde à un but d'utilité publique, chacun peut soumettre une idée à un groupe-projet, composé de divers acteurs locaux, qui examine la faisabilité de la demande. Ensuite, une délégation d'élus, réunis dans le comité-pilotage, valide et débloque les fonds nécessaires.

Les jeunes peu impliqués

Entre 2005 et 2006, huit projets sur onze ont ainsi été concrétisés. Le plus emblématique demeure sans doute celui de la patinoire synthétique. De décembre à février, une quarantaine de bénévoles se sont activés six jours par semaine pour que 6000 personnes puissent enfileur une paire de patins.

L'idée de la patinoire revient à Andreina Louis, qui n'a aucune expérience associative. «Je me suis rendue par curiosité à l'assemblée de quartier qui annonçait l'existence du Contrat. Cela m'a stimulée», explique-t-elle. Deux mois plus tard, l'éphémère édifice tendait la main aux glisseurs. Le tout pour 63 000 francs. Qui dit mieux?

Il n'est dès lors pas surprenant qu'après deux années



La patinoire du Lignon. Elle a été inaugurée en 2005 par Thierry Apothéloz, Andreina Louis et Katia Sauvin. (STEEVE IUNCKER-GOMEZ)

d'exercice, le maire de Vernier Thierry Apothéloz se dit satisfait. «La nature éminemment sociale des projets montre bien que la création de lien social passe avant la lutte contre l'insécurité», précise-t-il. Seule ombre au tableau, «les jeunes ne portent pas assez leurs propres idées», note-t-il.

A l'heure de plancher sur le projet de budget 2008, le magistrat n'a donc pas hésité long-

temps à reconduire le Contrat de quartier. «D'ailleurs, nous travaillons déjà aux conditions d'extension dans le quartier des Avanchets. Le travail s'avère cependant un peu plus ardu car le tissu associatif y est actuellement plus faible», relève Thierry Apothéloz. Et de conclure: «Mais j'ai bon espoir que le Conseil municipal ait été convaincu du bien-fondé de l'expérience et vote les crédits».